DT-TEC-01/02

تونس في : 31/10/2023



الجمهورية التونسية

2023/38

المستند الوحيد لأسعار الأدوية بالبلاد الت

ـ قرار سحب

* Par Décision du Ministère de la Santé N° 0001234-03040000-20-2023-2 du 27/10/2023,

Tous les lots des produits suivants sont retirés du marché

Code Produit	Libellé Produit	Lot à retirer	Société	Décision
	NEWLAC 1	Tous les lots	SHAUBER	« La Commercialisation est suspendue provisoirement »
	NEWLAC 2			

Le retrait du commerce de ces lots doit se faire immédiatement et sans délai.

ص م ت منشور رسمي رقم